

Thémis en diplomatie

Nicolas Drocourt et Éric Schnakenbourg (dir.)

2016

Presses universitaires de Rennes

www.pur-editions.fr

L'ÉTUDE des relations internationales et des contacts diplomatiques au travers des âges ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur le rôle et l'importance du recours au droit et aux arguments juridiques. C'est autour de ce postulat que sont réunies les diverses contributions du présent ouvrage qui s'inscrivent dans un espace allant des marges orientales de Byzance à l'Europe occidentale et dans un large champ chronologique, de l'Antiquité tardive à la fin du XVIII^e siècle. Elles cherchent à saisir l'usage que les différents acteurs des relations internationales ont fait du droit et des règles juridiques dont ils disposaient pour éviter, résoudre mais aussi, parfois, générer des conflits. L'argument de nature juridique relève en effet d'un langage fondé sur des valeurs et des références qui permettent l'échange et la controverse entre interlocuteurs partageant *a priori* une culture politique sinon toujours commune, du moins proche. Plus largement, le droit, considéré comme un moyen de la diplomatie, est non seulement utilisé, mais aussi dévoyé et manipulé, disant ainsi beaucoup des rapports de force des parties en présence. Les managements du droit en diplomatie nécessitent une réelle maîtrise de l'outil juridique et impliquent d'étudier les différents types de protagonistes des relations internationales, qu'ils y soient directement impliqués (ambassadeurs, juristes, souverains) ou que leurs activités et leur sort en dépendent (marchands, négociants, transfuges). Autant d'éléments qui sont au coeur des réflexions de ce volume.